

COPIE

- A R R E T E -

- Article Premier -

Le Site de la Beca (Rochers et broussailles) dans la commune de Contamines (Haute-Savoie) est classé parmi les sites et monuments naturels de caractère artistique.

- Article 2 -

Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département de la Haute-Savoie et au Maire de la commune de Contamines, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Paris, le 14 Juin 1909.

Signé : Gaston DOUMERGUE.

Pour ampliation :

Pour le Directeur Général des Beaux-Arts,

Le Chef de Bureau des
Monuments Historiques et des Sites,

signé : illisible.